Revue de presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **26 (1980)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

revue de PRESSE

canton de bâle

Ciba-Geigy sur le marché américain des verres de contact

Ciba-Geigy corporation, Etats-Unis, vient de conclure un accord avec la société Titmus Eurocon, Aschaffenburg. Cette dernière garantit à Ciba-Geigy l'exclusivité aux Etats-Unis de la fabrication et de la vente de verres de contact et de produits pour l'entretien des lentilles. Cet accord inclut également des développements ultérieurs.
Ciba-Geigy se propose d'occuper 220 collaborateurs dans ce domaine d'activité et de construire, en collaboration avec Titmus Eurocon, une nouvelle unité de production aux Etats-Unis. (A.T.S.)

canton de berne

Jean Piaget reçoit le prix de la Fondation Balzan

Le professeur genevois Jean Piaget a reçu à Berne l'un des prix 1979 de la Fondation internationale Balzan, d'une valeur de 250 000 francs. La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel de ville en présence du conseiller fédéral Huerlimann, représentant le Gouvernement. Cette distinction franco-italienne a été remise au professeur Piaget en même temps qu'aux autres lauréats : les historiens Giuseppe Tucci de Rome et Ernest Labrousse de Paris ainsi qu'au biologiste Torbjoern Caspersson de Stockholm. Psychologue, épistemologue, sociologue, le professeur Jean Piaget a été distingué pour l'ensemble de son œuvre. Né en 1896 à Neuchâtel, il vit actuellement à Genève. Ce sont les sciences naturelles qui l'ont conduit aux sciences sociales. Il jouit actuellement d'une triple réputation scientifique : il a été le psychologue du développement, le créateur de l'épistémologie génétique. En sociologie, il a essentiellement étudié la socialisation de l'enfant dans les domaines de la pensée, du langage et du jugement moral.
Dans son allocution, le conseiller fédéral Huerlimann a souligné les nombreuses relations culturelles privées entre l'Italie et notre pays. Depuis 1968, le centre suisse a été rouvert à Rome. Parallèlement, la société Dante Alighieri jouir chez nous d'un grand prestige. La Suisse est fière d'avoir participé à la restauration d'une des plus belles églises de Venise, par l'entremise de la Fondation Pro Venezia. Remerciant la fondation Balzan et rendant un hommage posthume à sa fondatrice, le conseiller fédéral a reconnu l'importance de ces institutions pour la vie culturelle et l'intérêt public en général : plus de 4 000 personnes s'y consacrent dans notre pays

Le réveil après un long sommeil

La fondation internationale Balzan a été créée en 1956 par Madame Lina Balzan, héritière d'une considérable fortune familiale. Le but de la fondation est d'encourager les activités humanitaires et culturelles dans le monde entier, sans distinction de nationalité, de race ou de religion. Actuellement, elle est divisée en deux branches — l'italienne qui sélectionne les lauréats, et la suisse qui, à Zurich, assure l'administration du patrimoine. Pendant de nombreuses années, la Fondation a connu une léthargie certaine. Le réveil a toutefois été consacré, il y a deux ans, par l'attribution à Mère Térèsa de Calcutta, d'un prix unique de 500 000 francs suisses pour l'humanité, la paix et la fraternité entre les peuples. Parmi les membres du jury, on trouve les noms de Jacques Freymond, professeur d'histoire des relations internationales à Genève et de Walter Ruegg, professeur de sociologie à Berne. De nombreux «prix Nobel» font également partie du comité général des prix.
(A.T.S.)

canton de lucerne

Semaines musicales de Lucerne : une œuvre de Jean-Paul II

Pour ses semaines musicales internationales 1979, le Stadttheater de Lucerne, qui vivra cette année à l'heure polonaise, présentera une œuvre intitulée «L'Echope de l'orfèvre — méditation scénique sur l'amour et le mariage» dont l'auteur n'est autre que le pape Jean-Paul II. C'est grâce aux bonnes relations entretenues avec le commandant de la Garde pontificale que Lucerne a pu s'assurer les droits de première pour cette œuvre que se disputaient une cinquantaine de scènes alémaniques, devait déclarer le directeur du Stadttheater,M. Ulrich Meyer. Une condition était liée à l'octroi de ces droits : il ne serait pas exigé de cotisation d'entrée pour cette pièce écrite par Jean-Paul II il y a une vingtaine d'années alors qu'il était encore évêque auxiliaire de Cracovie, et publiée sous un pseudonyme. «L'Echope de l'orfèvre» est une méditation et la représentation de Lucerne sera élaborée avec des accessoires et des projections. (A.T.S.)

canton du tessin

Mort de l'ancien conseiller fédéral Enrico Celio

Enrico Celio est né à Quinto (Ti) le 19 juin 1889. Sa scolarité l'a conduit successivement aux collèges de Balerna, de Milan, de l'abbaye d'Einsiedeln. Plus tard, il étudia aux universités de Florence, Milan et Fribourg. Il consacre alors sa thèse de doctorat à la «Musicalité chez Gabriele d'Annunzio».

Il fit ses premières armes dans la vie professionnelle comme rédacteur du quotidien conservateur «Popolo e liberta». Il en sera directeur de 1918 à 1921, avant d'ouvrir une étude d'avocat et de notaire à Biasca.

Enrico Celio a commencé très jeune sa carrière politique : à 24 ans, il est député au grand Conseil tessinois dans les rangs des catholiques conservateurs (démocrates chrétiens actuels).

De 1924 à 1932 il siège au Conseil national qu'il quitte après son élection au Gouvernement tessinois. En tant que chef du Département de l'éducation, il dirigea la réorganisation du système scolaire cantonal.

C'est en 1940 qu'il est élu conseiller fédéral, à la mort de Giuseppe Motta. Il prend la tête de ce qu'on appelait alors le département des postes et chemins de fer. Pendant cette critique période de guerre et d'après-guerre, les C.F.F. sont réorganisés, les chemins de fer privés et les entreprises de navigations sont assainies.

Président de la Confédération en 1943 et en 1948, Enrico Celio se retire du Gouvernement en 1950 pour aller occuper le poste d'ambassadeur de Suisse à Rome.

Juriste, philosophe, historien de l'art et musicien, M. Enrico Celio avait un vif intérêt pour toutes les questions culturelles. Il a laissé une biographie du conseiller fédéral Giuseppe Motta ainsi qu'un ouvrage sur le soulèvement du val Levantina contre le gouvernement d'Uri (1755).

(A.T.S.)

canton du valais

Récompense pour un écrivain valaisan

Une communication venant de Paris est parvenue en Valais, annonçant que le «grand prix littéraire de fraternité humaine» venait d'être décerné à l'écrivain suisse Maurice Metral pour son roman «Pour une mère».

Valaisan d'origine, habitant le village de Grimisuat au-dessus de Sion, Maurice Metral est né en 1929. Père de cinq enfants, il est l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages ayant pour la plupart sa haute vallée du Rhone pour décor. Rappelons que le Gouvernement français a récemment conféré à Maurice Metral le grade d'Officier dans l'ordre national des Palmes Académiques. (A.T.S.)

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Sauvons Chillon une souscription nationale lancée

Le château de Chillon, son environnement, son rivage constituent un site unique tant par sa beauté que sa valeur culturelle et historique. Aussi longtemps que des mesures suffisantes n'auront pas été prises par les autorités, ce site peut être à tout

moment gravement menacé par des projets immobiliers tels que celui de Villeneuve, qui vient d'émouvoir l'opinion publique et la presse dans tout le pays. Conscients de ce grand danger, des citoyennes et des citoyens se sont groupés en une association pour la «sauvegarde des rives et du site de Chillon», présidée par M. Henri Deblue, maître de français au centre d'enseignement secondaire supérieur de l'est vaudois, à Montreux, auteur du livret de la dernière fête des Vignerons de Vevey. Dans un premier temps, l'association lance une souscription publique étendue à toute la Suisse. La somme récoltée lui permettra de contribuer à l'achat et à l'aménagement des terrains actuellement menacés. Elle espère ainsi encourager les pouvoirs publics à œuvrer avec elle pour sauvegarder le site de Chillon et garantir l'usage public de cette partie du rivage. Elle a déjà reçu un don de 100 000 francs de la Fondation Paul Schiller, à Zurich, qui désire, par ce geste, souligner la valeur nationale du château de Chillon et exprimer aux compatriotes romands son amitié, sa sympathie et sa solidarité.

«Sauvegarde des rives et du site de Chillon» tiendra le public au courant du succès de sa souscription. Au cas peu probable où les fonds réunis ne pourraient être consacrés au but qu'elle s'est fixée, ils seraient soit employés conformément aux indications éventuelles des donateurs, soit versés à une association visant un but similaire. L'Association appelle chaque citoyen à verser sa contribution dès à présent au compte de chèque postal, 18-546 Veytaux-Montreux, à «Sauvegarde des rives et du site de Chillon», 1820 Veytaux.

L'association précise qu'elle est ouverte à toutes les personnes qui voudront en faire partie. Son but est de lutter, sans relâche, par tous les moyens légaux, contre tout projet d'aménagement qui ne serait pas en harmonie avec le paysage de Chillon, son rivage, le bourg de Villeneuve et qui ne répondrait pas à la vocation du lieu : celle d'un patrimoine historique et culturel commun à tout un peuple.

Elle souhaite travailler en collaboration avec les autorités, avec lesquelles elle maintiendra les contacts déjà établis. (A.T.S.)

Un séminaire de grandes entreprises sur la Riviera Lémanique

Un séminaire spécial de l'institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise (Imede) s'est tenu du 3 au 8 février au Mont-Pèlerin, au-dessus de Vevey. Sixième du genre, il a réuni des dirigeants délégués par les sociétés Général Motors, Heineken, Ibm, Impérial group, Nestlé, Philips et Shell.

L'objectif était d'analyser quelques-unes des principales tendances économiques, politiques, sociales et technologiques du monde moderne et d'étudier les adaptations qui s'imposent dans la gestion d'entreprises à caractère mondial ayant une forte implantation européenne, l'évolution du progrès technique, l'impact des politiques gouvernementales, ainsi que les aspects sociaux découlant du niveau relativement élevé du chômage, ont été particulièrement examinés.

Les participants ont entendu notamment des exposés de MM. Jacques Freymond, ancien directeur de l'institut universitaire de hautes études internationales de Genève, H.-G. Mast, directeur général du Crédit suisse, H. Hansen, doyen de l'Imede à Lausanne, J. Mcguire, professeur à l'université de Californie, W. Weinstein, professeur à l'université d'Oxford, et Pierre Goetschin, professeur à l'université de Lausanne.

(A.T.S.)

Machines à écrire suisses aux Etats-Unis

Hermes précisa international s.a. (H.I.P.), à Yverdon, vient de conclure un contrat, portant sur quelque douze millions de dollars, avec une société américaine spécialisée dans la vente de machines à écrire à boule fabriquées à Yverdon et à Sainte-Croix. Le partenaire américain distribuera ces machines sous son propre habillage sur le marché des Etats-Unis. Ce modèle suisse a été classé aux Etats-Unis comme le meilleur de sa catégorie.

L'entreprise vaudoise renforce ainsi ses positions sur le marché américain, malgré l'obstacle que constitue la cherté du franc suisse. Ce contrat contribuera sans doute à la stabilisation de l'emploi dans les usines du nord vaudois.

(A.T.S.)

Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité
des Suisses de l'Etranger
Gutenbergstr 6,
CH 3011 Berne